



Commune de Momignies

Plan d'urgence et d'intervention relatif au risque animalier sur l'entité de Momignies

1. Description du risque animalier sur le territoire de la Commune

Le risque animalier sur le territoire de la Commune englobe divers aspects liés à la présence d'animaux, qu'ils soient domestiques, sauvages ou d'élevage. Les risques peuvent inclure des incidents tels que des attaques d'animaux, des évasions d'élevages, des accidents de la circulation impliquant des animaux, des maladies animales transmissibles, et d'autres situations similaires. La description du risque devrait prendre en compte la diversité des animaux présents dans la commune et évaluer les menaces pour la sécurité publique et le bien-être des animaux :

Animaux en divagation sur la voie publique :

La présence d'animaux errants sur la voie publique peut constituer un risque pour la sécurité des personnes et des animaux eux-mêmes. Voici quelques points liés à ce risque :

1. Accidents de la circulation : les animaux errants, tels que les chiens, chats, ou même des animaux plus grands comme des vaches ou des chevaux, peuvent causer des accidents de la circulation s'ils errent sur les routes. Les conducteurs peuvent être surpris par la présence soudaines d'animaux, entraînant des collisions pouvant avoir des conséquences graves.
2. Risque pour les piétons : Les animaux en divagation peuvent représenter un danger pour les piétons, en particulier dans les zones urbaines. Les piétons peuvent être effrayés ou attaqués par des animaux agressifs, ce qui peut entraîner des blessures.

3. Propagation de maladies : Les animaux en divagation peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Les interactions entre les animaux errants et les humains augmentent le risque de transmission de zoonoses, mettant en danger la santé publique.
4. Bien-être animal : Les animaux errants sont souvent confrontés à des conditions de vie difficiles, manquant d'alimentation adéquate, de soins vétérinaires et de protection contre les intempéries. Leur bien-être est compromis, et ils peuvent être exposés à des risques tels que la faim, la maladie et la violence.
5. Gestion des populations animales : La présence d'animaux en divagation soulève la question de la gestion des populations animales. Des programmes de contrôle des naissances et de capture des animaux errants peuvent être nécessaires pour éviter la surpopulation et atténuer les risques associés.
6. Interventions des autorités locales : Les autorités locales, telles que les services animaliers et les forces de l'ordre, sont souvent responsables de la gestion des animaux en divagation. Des protocoles d'intervention doivent être mis en place pour garantir la sécurité des personnes et des animaux tout en respectant le bien-être animal.

La réduction du risque lié aux animaux en divagation implique une combinaison d'actions préventives, de sensibilisation du public et de mesures de gestion appropriées pour assurer la sécurité de la communauté et le bien-être des animaux.

Dangers liés à l'élevage :

Dans les zones rurales, les éleveurs peuvent être confrontés à des risques liés aux animaux qu'ils élèvent, tels que les bovins, les chevaux, les porcs, etc. Ces risques peuvent inclure des accidents liés à la manipulation d'animaux de grande taille, des blessures causées par des animaux agressifs, etc.

Destruction des cultures par la faune

Dans certaines régions, les animaux sauvages peuvent représenter une menace pour les cultures agricoles. Les ravages causés par les herbivores sauvages peuvent entraîner des pertes importantes pour les agriculteurs.

La gestion des risques animaliers implique souvent des mesures de prévention, d'éducation du public et de contrôle des populations d'animaux dans certaines zones. Il est important que les individus soient informés des risques potentiels

dans leur environnement et prennent des précautions appropriées pour minimiser les risques.

2. Liste des acteurs présents sur le territoire de la Commune

La liste d'acteurs présents sur le territoire de la Commune doit identifier les parties prenantes dans la gestion des risques animaliers. Cela peut inclure :

- Les Autorités locales (Administration communale, etc.). – les services vétérinaires locaux. – Les forces de l'ordre (police). – Les associations de protection des animaux. – Les éleveurs et propriétaires d'animaux. Cette liste permet de définir clairement les responsabilités de chaque acteur et de faciliter la coordination en cas d'incident.

- Police de Momignies : 060/41.40.30
- Police de Chimay : 060/21.06.40
- Pompiers de Chimay : 060/21.00.00 – 060/21.00.18.
- Cabinet Vétérinaire de Momignies Association ROMBAUX – RENAUX : 060/51.27.09
- SPA Refuge du Beaussart : 0472/30.71.79
- Référent bien-être Animal : 060/51.04.26
- UBEA : 1718

3. Scénarios d'accident

Les scénarios d'accident sont des situations hypothétiques qui pourraient se produire sur le territoire de la commune. Ces scénarios incluent des incidents tels que des attaques d'animaux, des évasions d'élevages, des accidents de la route impliquant des animaux, des situations d'urgence médicales liées aux animaux, etc. Chaque scénario doit être analysé en détail pour identifier les risques, les zones à risque et les mesures d'interventions nécessaires.

1. Evasion d'animaux de ferme : Des animaux de ferme tels que des vaches, des chevaux ou des moutons s'échappent de leurs enclos, potentiellement causant des risques de circulation ou des dommages aux propriétés voisines.
2. Attaques d'animaux de compagnie : Des chiens errants ou agressifs peuvent attaquer d'autres animaux de compagnie ou même des personnes, générant des préoccupations en matière de sécurité publique.
3. Accidents de la route en cause des animaux : Des collisions entre véhicules et animaux, tels que des chats, des chiens ou des chevaux,

peuvent survenir, entraînant des blessures pour les conducteurs, les passagers ou les animaux.

4. Urgences médicales liées aux animaux de compagnie : Des situations d'urgence médicale, comme un chien ingérant des substances toxiques ou un animal de compagnie nécessitant une assistance médicale immédiate peuvent se produire.
5. Incidents dans les établissements d'élevage : Des incidents dans des élevages, tels que des incendies, des fuites de produits chimiques ou des défaillances des installations, peuvent entraîner des risques pour la sécurité des animaux et des personnes.
6. Disparition d'animaux de compagnie : des animaux de compagnie peuvent se perdre, créant des inquiétudes pour leurs propriétaires et nécessitant des efforts de recherches et de sauvetage.
7. Intoxications alimentaires d'animaux de ferme : Une contamination alimentaire dans une ferme peut affecter la santé des animaux de ferme, entraînant des conséquences pour la chaîne alimentaire.
8. Accidents à la manipulation d'animaux ; Des incidents lors de la manipulation d'animaux, tels que morsures, des coups de pieds ou des chutes, peuvent causer des blessures aux propriétaires d'animaux ou aux personnes travaillant dans des fermes.
9. Dommage pour la faune sauvage : Des attaques d'animaux sauvages sur des animaux de ferme ou des animaux de compagnie peuvent entraîner des pertes économiques et des préoccupations pour la sécurité.
10. Maladies transmissibles : La propagation de maladies entre animaux de compagnie de la société peut-elle déferlant pour la santé publique.

L'analyse de ces scénarios a permis d'identifier les risques associés à chaque situation.

4. Procédures spécifiques

Les procédures spécifiques décrivent les étapes à suivre en cas d'incident animalier. Cela peut inclure : - Activation d'un système d'alerte rapide. – Mobilisation des autorités compétentes et des services d'urgence. – Evacuation de zones à risques. – Confinement des animaux dangereux. – Coordination des actions entre les différents acteurs. – Communication avec le public. Chaque procédure spécifique doit être claire, concise et adaptable à différents scénarios.

1. Evasion d'animaux de ferme :

- Mettre en place des équipes pour guider en toute sécurité les animaux échappés vers des zones contrôlées
 - Utiliser des barrières temporaires pour empêcher les animaux de s'éloigner davantage.
 - Fournir des soins vétérinaires d'urgence aux animaux blessés lors de l'évasion.
2. Attaques d'animaux de compagnie :
- Capturer et isoler l'animal agresseur de manière sécurisée.
 - Fournir des soins vétérinaires aux animaux blessés
 - Examiner les circonstances de l'attaque pour prendre des mesures préventives.
3. Accidents de la route en cause des animaux :
- Coordonner avec des vétérinaires pour fournir des soins d'urgence aux animaux blessés.
 - Evaluer la nécessité d'euthanasie humanitaire dans les cas de blessures graves.
 - Mettre en place des mesures préventives pour éviter de futurs accidents.
4. Urgences médicales liées aux animaux de compagnie :
- Contacter un vétérinaire d'urgence pour des conseils et une intervention rapide.
 - Administrer les premiers soins en cas de blessures évidentes.
 - Transporter l'animal chez le vétérinaire dès que possible.
5. Incidents dans les établissements d'élevage :
- Evacuer les animaux en toute sécurité conformément aux protocoles établis.
 - Coordonner avec des vétérinaires pour évaluer et traiter les animaux blessés.
 - Mettre en œuvre des pratiques d'élevage améliorées pour prévenir de futurs incidents.
6. Disparition d'animaux de compagnie :
- Organiser des recherches coordonnées avec la communauté.
 - Utiliser les médias sociaux et d'autres canaux de communication pour sensibiliser le public.
 - Encourager la micropuce ou l'identification visible pour faciliter le retour des animaux perdus.
7. Intoxications alimentaires d'animaux de ferme :
- Isoler les animaux affectés et les empêcher d'accéder à la source contaminée.

- Contacter un vétérinaire pour évaluer l'étendue des intoxications et fournir des traitements appropriés.
 - Améliorer les procédures de stockage des aliments pour prévenir de futures contaminations.
8. Accidents à la manipulation d'animaux :
- Fournir des soins d'urgence aux animaux.
 - Examiner et mettre à jour les protocoles de sécurité pour minimiser les risques.
 - Fournir une formation continue au personnel sur la manipulation sûre des animaux.
9. Dommage pour la faune sauvage :
- Examiner les mesures de dissuasion pour minimiser les interactions entre animaux de ferme et faune sauvage.
 - Coordonner avec des autorités de la faune pour évaluer et traiter les animaux blessés.
 - Mettre en place des protections physiques, telles que des clôtures électriques, pour prévenir de futures attaques.
10. Maladies transmissibles
- Isoler les animaux malades pour empêcher la propagation de la maladie.
 - Coordonner avec les autorités vétérinaires pour établir des protocoles de quarantaine et de traitement.
 - Mettre en œuvre des programmes de vaccination et de surveillance pour prévenir la propagation de maladies contagieuses.

Ces actions spécifiques visent à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des animaux dans des situations d'urgence tout en minimisant les risques pour les personnes impliquées. Une collaboration étroite entre les autorités locales, les services vétérinaires et les communautés est essentielle pour une réponse efficace.

SLOS Sylvie
Service Bien-être Animal